

Ceux qui au Sénégal n'ont rien trouvé de répréhensible aux investissements marocains à Dodel et à Demette essaient de comprendre les raisons de l'échec. Le correspondant de *Défis Sud* au Sénégal leur a donné la parole.

# Écartés des terres qu'ils pensaient accaparer

Un article de Mohamed Gueye, correspondant de *Défis Sud* au Sénégal

Illustration © Yves Dewulf





**I**ls sont Sénégalais et fonctionnaires dans les institutions qui mènent à bien la politique agricole du gouvernement ou Français et producteurs agro-industriels dans vallée du fleuve. Ils ont en commun de ne pas être opposés aux acquisitions de terres à grande échelle. Ils ont tous assisté à l'éviction d'Afri Partners à Dodel et à Demette. Ils admettent tous que le dialogue avec les paysans est incontournable. Mais sur la manière de dialoguer, leurs avis divergent.

## Être mieux à l'écoute du gouvernement

La première personne rencontrée travaille pour le Projet de développement inclusif et durable de l'agrobusiness au Sénégal (Pdidas). Mis en place par le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, le Pdidas s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de développement agricole du gouvernement avec le Plan Sénégal émergent (PSE) et le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (Pracas). Selon Aliou Bassoum, chargé de la communication du Pdidas, c'est « d'avoir refusé l'entremise de son organisation que les Marocains ont été chassés des terres qu'ils convoitaient à Dodel et à Demette. Nous avons expliqué aux investisseurs marocains les contraintes liées aux terres qu'ils voulaient occuper, notamment du fait des traditions auxquelles sont attachées les populations. Nous avons proposé de les aider à négocier. Ils ont fait semblant de nous écouter, puis sont partis s'arranger en corrompant quelques édiles locaux. Mais, connaissant la zone, nous savions qu'ils ne pouvaient pas réussir dans leurs projets. C'est naturellement qu'ils ont été écartés. »

## Trouver un terrain d'entente avec les paysans

Cette vision des compétences du Pdidas ne semble pas faire l'unanimité auprès des producteurs agro-industriels de la vallée. Quand ils ne veulent pas froisser, certains opérateurs préfèrent garder le silence sur l'appui qu'ils reçoivent de la part du Pdidas dans leur recherche de terres. Ceux qui acceptent d'en dire un mot, refusent parfois que leur identité soit divulguée. Du Pdidas, ils ne voient que les voitures tout-terrain qui

sillonent les villages de la vallée du fleuve. « Si on ne se lève pas nous-mêmes pour négocier avec les communautés villageoises, on n'obtient aucun hectare », assure le Français Michael Laurent, PDG de la Société de cultures légumineuses (SCL) à Saint-Louis du Sénégal. « Le vrai défi n'est pas de courir derrière les bureaucrates et les politiciens, mais de trouver un terrain d'entente avec les paysans. S'ils acceptent de nous confier leurs terres, nous avons la garantie qu'ils ne reviendront pas sur leur parole car ils savent que nous ne cherchons pas à les flouer. Dans ce cas, on n'a même pas besoin du numéro d'identification cadastral (Nicad) ».

Théoriquement, le Nicad, serait le Graal à décliner pour toute réquisition de terres. Les responsables du Pdidas le trouvent pertinent et essaient de le promouvoir dans toute la zone de la vallée du fleuve. Ndèye Coura Mbaye Diop, la coordonnatrice du Pdidas indique que « son organisation supervise et essaie de contrôler autant que possible les transactions foncières impliquant des investisseurs à la recherche de terres. Cela permet non seulement de protéger les intérêts des communautés villageoises, mais aussi de garantir la sécurité foncière aux businessmen qui acquièrent de grands espaces de terre. »

Le Pdidas serait en mesure de conseiller l'investisseur quant au meilleur choix à réaliser, en fonction des productions agricoles qu'il voudrait y implanter. Mme Mbaye Diop cite l'exemple de la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS): « Pour accroître sa production, elle avait besoin de 2000 hectares supplémentaires. Pendant près de cinq ans, il n'a pas été possible de la satisfaire, parce que les populations villageoises avaient également besoin de l'espace que sollicitait la société. Mais en fin de compte, nous avons pu leur trouver des terres près du lac de Guiers. L'essentiel est de pouvoir garantir la sécurité des investissements en évitant des conflits avec les populations locales. »

## On ne se bouscule pas au portillon

Mme Mbaye Diop présente également le Nicad comme le meilleur moyen de réalisation du Pracas, censé aboutir à l'autosuffisance en riz dès la fin de la saison agricole 2018-2019. Néanmoins, les candidats ne se bousculent pas au portillon. Pourquoi ce manque



confiance ? D'après Michael Laurent, « c'est parce que l'impression domine qu'à chaque nouveau gouvernement naît un nouveau projet agricole ».

Pape Ndiobo Diène, ancien secrétaire général du Ministère de l'agriculture, devenu expert des politiques agricoles au bureau de la FAO à Dakar, conteste cette « impression ». Selon lui, tous les programmes agricoles qui sont lancés au Sénégal suivent la ligne tracée par la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (Loasp), votée en mai 2004 : « La Loasp aborde la question du foncier. Elle a permis de réunir la Commission nationale sur la réforme foncière (CNRF). Celle-ci a achevé son travail et remis son rapport au Président de

les conflits relatifs à l'acquisition du foncier au Sénégal, il suffirait que tous les acteurs en présence mettent en œuvre la loi ?

Michael Laurent est plus perplexe : « La question foncière demeure le nœud gordien de l'investissement agricole au Sénégal. La pression sur la terre s'accroît avec le développement du pays. L'impasse des initiatives réglementaires destinées à créer un nouveau cadre juridique et la diversité des acteurs et des pratiques observées jusque-là confortent le sentiment que les solutions sont à rechercher dans des approches nouvelles basées sur des compromis et des partenariats forts avec tous les acteurs, en particulier avec les populations concernées et leurs représentants. »

## Si on ne se lève pas nous-mêmes pour négocier avec les communautés villageoises, on n'obtient aucun hectare.

Michael Laurent, PDG de la Société de cultures légumineuses (SCL) à Saint-Louis.

la République. Le chef de l'État a dorénavant la possibilité de prendre les mesures qui lui semblent appropriées ».

Mais le président Macky Sall semble avoir rangé leur rapport de la CNRF dans un tiroir... Selon Ndiobo Diène, sur le plan technique, toutes les options sont ouvertes. « Il ne reste que la volonté politique pour mettre en œuvre les recommandations du rapport. Depuis la Loasp, on n'a rien conçu d'aussi original pour développer et moderniser l'agriculture sénégalaise. »

La Grande offensive pour l'agriculture, la nourriture et l'abondance (Goana), lancée par le prédécesseur de Macky Sall, le président Abdoulaye Wade, ambitionnait déjà de diversifier l'agriculture sénégalaise suivant les orientations de la Loasp. Pour Ndiobo Diène, « il n'y a qu'une seule loi d'orientation, dont les différentes articulations se déclinent par des programmes comme la Goana et le Pracas. Les dénominations peuvent changer, mais les contenus ne varient pas fondamentalement. »

Il n'y aurait donc rien de nouveau sous le ciel de l'agriculture sénégalaise. Et pour éviter

### Heureuses de céder leur terroir ?

Mais curieusement, Michael Laurent ne veut surtout pas entendre parler d'accaparement de terres. Il affirme que « les communautés de base sont heureuses de nous céder une partie de leur terroir ». Sans vouloir préciser de quelle manière, il assure que sa société, qui vient d'acquérir 1500 hectares supplémentaires pour faire pousser des mangues, « a accordé de nombreuses facilités aux populations locales, en plus de garantir de l'emploi à des jeunes gens des villages, surtout ceux qui n'ont pas une scolarité très avancée, et qui pourraient difficilement trouver un emploi rémunéré en dehors de l'agriculture par exemple ». Par cette méthode, il déclare avec force que les populations ne « se sentent pas dépossédées, et même, participent au développement de leur terroir. Les investisseurs leur réservent une part des retombées, sous forme de revenus », assure-t-il. III